



VAE JOURNALISTE

Validation des acquis de l'expérience pour les journalistes

Obtenez un titre certifié Journaliste inscrit au RNCP en validant les 4 blocs de compétences journaliste

FORMATIONS COURTES

INITIATION

BEST-OF

CPF

CERT.

DIST.

Ref. : 4315620VAE

Durée :
4,5 jours - 34 heures

Tarif :
Salarié - Entreprise : 2930 € HT

Code CPF : 34463

Vous travaillez depuis plus d'un an dans le journalisme et vous souhaitez obtenir une certification correspondant à votre expertise ? La VAE est peut-être faite pour vous. La [Validation des Acquis de l'Expérience en journalisme](#) permet d'obtenir une certification en adéquation avec votre pratique de journaliste.

- **V comme valider** : valider ses expériences, ses savoir-faire, ses savoir-être. Valider dans le sens de confirmer.
- **A comme acquis** : les acquisitions issues de l'expérience, les apprentissages issus de la pratique, les savoirs obtenus par l'étude, par les échanges.
- **E comme expérience** : l'expérience du terrain, l'expérience qui forme, l'expérience qui fait la singularité de chacun d'entre nous.

Le titre est composé de 4 blocs de compétences : chaque candidat a la possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

A l'issue du process de VAE, le (la) candidat(e) peut obtenir par droit : le titre certifié « JOURNALISTE », inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles, en totalité, sans formation. La validation partielle des blocs de compétences, avec la préconisation d'un complément de formation et/ou d'un rattrapage (pour toute note entre 8 et 9,9/20), en vue d'obtenir le titre certifié après un passage des épreuves dont les notes sont en dessous de la moyenne.

Cette certification valide toutes les compétences nécessaires à l'exercice du métier. Elle ne permet donc pas de passerelle vers une autre certification.

Avec la VAE, vous bénéficiez de 12h d'accompagnement personnalisé pour vous mener jusqu'à l'examen au titre RNCP Journaliste du CFPJ. Aucune passerelle n'est prévue. A chaque étape de la préparation, un livret vous permet de synthétiser votre démarche et mesure l'avancement de votre projet. Ce livret est examiné par un Jury de professionnel.

Le budget de la VAE est de 2930€HT, incluant le jury de certification dont le coût est de 500€.

[Vous voulez savoir si la VAE peut vous convenir ? Faites le test ici et contactez-nous !](#)

Quelques chiffres :

- Taux d'obtention de la certification depuis janvier 2022* : 78,5%
- Nombre de candidats ayant validé la certification / nombre de candidats présentés* : 11/14
- Taux d'insertion depuis 2022 (piges régulières, CDD ou CDI en journalisme) à 6 mois* : 90% (9 personnes sur 10 répondants)
- Taux d'abandon sur l'année 2023 : 0 % - sur l'année 2024 : 0%
- Trajectoire d'évolution emploi à l'issue de la prestation : journaliste en presse écrite, journaliste web.

*Mise à jour en octobre 2024

OBJECTIFS

- Valider ses savoirs, savoir-être et compétences en matière de journalisme



Organisme qualifié
par l'ISQ-OPQF



Membre de la Fédération
Les Acteurs de la Compétence

CFPJ SAS - 18-24 rue Tiphaine - 75015 PARIS
Tél. : +33 (0)1 42 21 02 02 - e-mail : serviceclient@cfpj.com
Siret 449 557 339 000 32



POUR QUI ?

Journalistes tous médias.

PRÉREQUIS

Justifier d'au moins un an d'expérience en tant que journaliste et avoir reçu une réponse positive au dossier de recevabilité (CERFA) de la part du CFPJ.

PROGRAMME

Pendant
Cadrage pédagogique VAE

Rendez-vous d'une heure avec le responsable pédagogique du CFPJ

- Identifier les attendus de l'examen
- Enumérer les pièges des épreuves
- Définir les enjeux de chaque épreuve
- Comparer attendus de l'examen et expérience professionnelle

Pendant
MOD - VAE accompagnement individuel 1 (2 heures)

VAE accompagnement individuel 1

- Constitution du dossier de validation avec l'accompagnement personnalisé de notre consultant VAE,
- Préparation des épreuves de certification.

Pendant
MOD - VAE accompagnement individuel 2 (2 heures)

VAE accompagnement individuel 2

- Constitution du dossier de validation avec l'accompagnement personnalisé de notre consultant VAE,
- Préparation des épreuves de certification.

Pendant
MOD - VAE accompagnement individuel 3 (2 heures)

VAE accompagnement individuel 3

- Constitution du dossier de validation avec l'accompagnement personnalisé de notre consultant VAE,
- Préparation des épreuves de certification.

Pendant
MOD - VAE accompagnement individuel 4 (2 heures)

VAE accompagnement individuel 4





- Constitution du dossier de validation avec l'accompagnement personnalisé de notre consultant VAE,
- Préparation des épreuves de certification.

Pendant
MOD - VAE accompagnement individuel 5 (2 heures)

VAE accompagnement individuel 5

- Constitution du dossier de validation avec l'accompagnement personnalisé de notre consultant VAE,
- Préparation des épreuves de certification.

Pendant
MOD - VAE accompagnement individuel 6 (2 heures)

VAE accompagnement individuel 6

- Constitution du dossier de validation avec l'accompagnement personnalisé de notre consultant VAE,
- Préparation des épreuves de certification.

Pendant
Cadrage pédagogique VAE 2

Rendez-vous d'une heure avec le responsable pédagogique du CFPJ

- Identifier les attendus de l'examen
- Enumérer les pièges des épreuves
- Définir les enjeux de chaque épreuve
- Comparer attendus de l'examen et expérience professionnelle

INTERVENANTS

Nouredine Kheloufi
Nouredine Kheloufi

Agnès OU
Responsable de Pôle formation
ABILWAYS

Emmanuelle FROGER
ABILWAYS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Suivi des séances à distance (visio ou téléphone) ou en présence.

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :

Un livret pédagogique accompagne votre avancée, séance après séance. Un cadrage pédagogique en début de parcours avec le responsable pédagogique vous permet de récupérer



Organisme qualifié
par l'ISQ-OPQF



Membre de la Fédération
Les Acteurs de la Compétence

CFPJ SAS - 18-24 rue Tiphaine - 75015 PARIS
Tél. : +33 (0)1 42 21 02 02 - e-mail : serviceclient@cfpj.com
Siret 449 557 339 000 32



une documentation supplémentaire sur le déroulement des épreuves.

Comment est confirmée mon inscription ?

Dès l'inscription validée, vous recevez par mail une **confirmation d'inscription** ainsi qu'une **convention** pour chacun des participants (maximum 2 jours après votre inscription). La convocation à la formation est envoyée par mail à partir de 15 jours avant le début de la formation. Elle précise le lieu et les horaires de votre formation ainsi que les accès à l'espace participant.

Comment modifier ou annuler mon inscription ?

Toute inscription est ferme et définitive. L'annulation entraîne des frais de pénalités indiqués dans nos conditions générales de vente.

Tout report de date est considéré comme une annulation, contactez-nous pour connaître les possibilités.

Seule la modification d'un participant est possible jusqu'à 2 jours ouvrés avant le début de la formation.

[Accessibilité aux personnes en situation de handicap](#)



Organisme qualifié
par l'ISQ-OPQF



Membre de la Fédération
Les Acteurs de la Compétence

CFPJ SAS - 18-24 rue Tiphaine - 75015 PARIS
Tél. : +33 (0)1 42 21 02 02 - e-mail : serviceclient@cfpj.com
Siret 449 557 339 000 32